

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20507**

### Intitulé

Conseiller en gestion de patrimoine

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

JurisCampus

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le conseil en Gestion de patrimoine est amené à réaliser les tâches issues des activités suivantes :

Activité prospection commerciale

Créé et fidélise son réseau par des actions de prospection : constitution de portefeuille, de clients, etc.

Rédige et transmet les argumentaires clients.

Met en oeuvre des processus de vente et de conseil.

Conclut des négociations ou aide à la conclusion de ces négociations sur le dossier d'un client ou directement avec le client.

Activité juridique et conseil

Etablit un bilan patrimonial tenant compte des caractéristiques de la personne (le client), de sa famille, de sa situation économique et professionnelle et de ses objectifs patrimoniaux.

Analyse le marché en fonction des objectifs recherchés par le client et propose une optimisation : patrimoniale, fiscale, financière, multicritères (fiscale, patrimoniale...), etc.

Coordonne le travail des spécialistes : il travaille avec une multitude d'intervenants spécialisés selon les dossiers (le notaire, l'expert-comptable, le banquier, l'assureur, les avocats fiscalistes, les agents immobiliers et autres gestionnaires d'actifs).

Propose et met en oeuvre les solutions : il intervient directement auprès de son client pour lui apporter un conseil avisé (après consultations des spécialistes) et reste ainsi un interlocuteur unique dans un montage juridique complexe. Il explique les solutions et accompagne son client tout au long de sa démarche.

Fait de la veille juridique, fiscale et générale afin d'adapter en permanence la situation des personnes gérées (arbitrages).

Activité managériale

Gère l'activité de son équipe.

Met en oeuvre tous les outils d'animation managériale, joue un rôle de stimulation.

Réalise les documents internes de contrôle de l'activité et d'atteinte des objectifs.

Mesure et contrôle la rentabilité des actions menées par ses équipes.

Le candidat sera évalué sur ses capacités à trouver des réponses à des problématiques patrimoniales et fiscales. Il devra ainsi maîtriser les règles patrimoniales et financières en vigueur pour trouver les solutions les plus adaptées.

Doté d'un bon relationnel et d'outil de communication efficace, il sait exposer ses idées, se montrer convaincant. Il doit démontrer la viabilité des solutions qu'il propose et savoir les mettre en oeuvre.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

\* Gestion de patrimoine \* Immobilier

\* Banque

\* Assurance

\* Prestataires de services d'investissements

\* Conseil en gestion de patrimoine indépendant ou salarié \* Conseiller en placements et investissements financiers

\* Manager d'une équipe commerciale spécialisé en produits de défiscalisation immobilière, assurance-vie, placements...

\* Gestionnaire de fortune

### Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La formation est validée par une étude de cas mettant en oeuvre les connaissances acquises sur le Diagnostic (pôle B) à savoir l'ensemble des éléments servant à la réalisation de ce dernier. En parallèle, plusieurs mises en situations professionnelles permettent

d'évaluer l'aptitude du candidat à réaliser plusieurs éléments :

- \* La recherche d'information
- \* La réalisation et rédaction de préconisations
- \* L'argumentation au client des solutions choisies ou envisagées
- \* La mise en œuvre de ces solutions.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	40% de professionnels extérieurs à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	40% de professionnels extérieurs à l'organisme
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	66% de professionnels extérieurs à l'organisme (employeurs, salariés)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Conseiller en gestion de patrimoine avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2014

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Conseiller en gestion de patrimoine" avec effet au 21 juillet 2014, jusqu'au 29 novembre 2019.

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

- \* 67% de réussite toutes promotions confondues
- \* 5% de mentions (AB, B et TB) toutes promotions confondues
- \* 5% d'abandon en cours de formation toutes promotions confondues

**Autres sources d'information :**

contact@juriscampus.fr  
<http://www.juriscampus.fr>  
<http://www.juriscampus.fr/formations-en-gestion-de-patrimoine/certificat-en-gestion-de-patrimoine/fiche-produit-detaillee.html>

**Lieu(x) de certification :**

18 rue des cosmonautes 31400 Toulouse

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Toulouse

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Conseiller en gestion de patrimoine